

L'ECHO BERNACAIS

JANVIER 2024



*Madame le Maire
et le Conseil Municipal
vous souhaitent une belle et heureuse année
2024*

Secrétariat ouvert au public les :
Mardi et Vendredi de 14H00 à 18H00
Mercredi de 8H30 à 12H00
Mail : bernac-debat.cne@orange.fr
Site internet : bernac-debat.fr
Tél : 05 62 45 92 32

Le mot du Maire

Chères Bernacaises et Chers Bernacais,

Une année qui débute doit être porteuse d'espérance en un monde meilleur et apaisé.

C'est donc très chaleureusement que le Conseil municipal et moi-même venons formuler pour vous et ceux qui vous sont chers des vœux pour une année nouvelle pleine de santé, de réussite et de moments précieux partagés. Que 2024 soit synonyme de dynamisme et d'enthousiasme malgré la période difficile que nous traversons.

L'équipe municipale s'inscrit bien sûr dans cet objectif et poursuit son travail pour notre village dans l'intérêt de tous ses habitants en saluant l'engagement de toutes celles et tous ceux qui sont à l'œuvre pour votre bien vivre dans notre commune : agents communaux, associations, enseignants...

Vous trouverez dans ce bulletin la présentation de toutes les actions entreprises en 2023 et celles à venir, dans le cadre de nos prévisions budgétaires 2024.

Le village poursuit donc sa mutation, pour offrir à chacun un cadre de vie qui se veut des plus agréables.

Nul n'ignore cependant les difficultés du quotidien. C'est pourquoi la Municipalité renouvelle son engagement de solidarité envers tous les habitants de notre village et d'action pour la défense du service public.

Très belle et heureuse année à tous et bonne lecture !

Le Maire,

Anne GINESTET-SOULIE

VIE MUNICIPALE

1-Finances/Budget

1-1.Exécution du budget 2023

- **Réfection des peintures de la cantine de l'école.**



- **Travaux de voirie :**

Reprofilage et réfection du revêtement de chaussée :

1. Cami déou Castériou,
2. Rue de l'Adour.

- **1^{ère} tranche des travaux d'enfouissement des réseaux (électricité et télécom) de la place de la Poste jusqu'au pont du Caparrieu**

Outre la mise en sécurité des réseaux, ces travaux permettront à terme l'effacement d'ouvrages particulièrement inesthétiques (poteaux et câbles).



Cette première tranche de travaux sera suivie en 2024 d'une seconde, actuellement en cours d'étude, qui permettra de poursuivre l'effacement des réseaux du pont du Caparrieu jusqu'à l'école.

Ces travaux sont à l'origine de perturbations pour les riverains et la circulation dans le village ; d'autant plus que du retard a été pris en raison des intempéries. Nous vous remercions donc pour votre compréhension et de votre patience pour la bonne réalisation de ces travaux.

- **Poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public :**

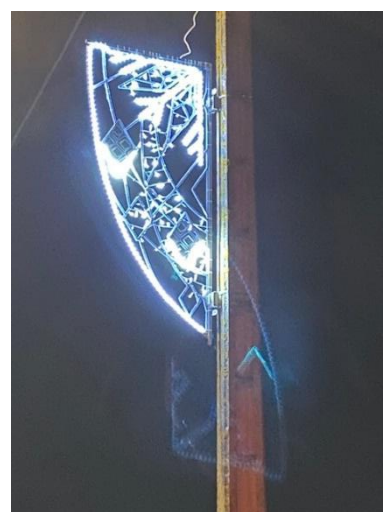
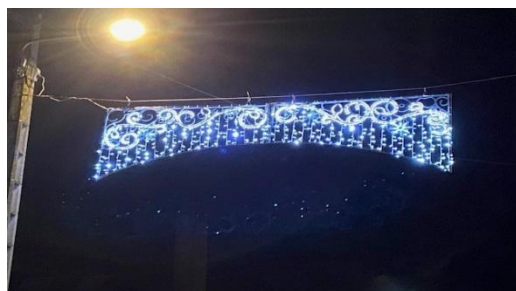
Changement des appareils anciens très énergivores par de nouveaux (LED) plus économes.

- **Faucardage de la Bouey :** entretien du ruisseau pour permettre notamment son écoulement.

- **Fleurissement du village**

- **Travaux et prestations divers :**

- Remplacement de l'entrait du porche d'entrée du nouveau cimetière
- Remplacement du battant de la cloche 2 de l'église
- Remplacement du chauffe-eau de la salle des fêtes
- Remplacement du matériel informatique de la Mairie
- Vérification périodique de l'aire de jeux et du city stade
- Diverses prestations de bornage :
 - Bornage d'une parcelle communale avec les parcelles voisines, côte de la serre ;
 - Délimitation et bornage des lots qui seront mis à la vente sur la parcelle communale rue de l'Orient ;
 - Divisions parcellaires aux fins de régularisation de l'emprise d'une voie communale Cami de Mességuère
- Réfection des peintures de l'enceinte de l'école et du logement communal.
- Acquisition de matériel d'illuminations de Noël : 1 traversée de route et 10 motifs pour poteaux



Subventions acquises en 2023 :

- Fonds d'aménagement rural (Département) : 20 000 €
- Fonds d'Aménagement des Communes (Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées) : 24 000 €
- Amende de police : 1486 €.

1-2. Orientations budgétaires 2024

Le projet de budget 2024 sera établi avec la volonté de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement, malgré un contexte qui reste défavorable. Concernant l'investissement, d'importants projets devraient débiter en 2024, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, et sans recourir si possible à l'emprunt avec une fiscalité communale constante.

Projets 2023 restant à réaliser :

- Travaux sylvicoles : coupe d'arbres sur les parcelles communales le long de la côte de la Serre aux fins de sécurisation de la route,
- Réalisation d'une plateforme de desserte forestière pour accéder aux parcelles gérées par l'ONF (Office National des Forêts).

Projets 2024 :

- 2^{ème} tranche d'enfouissement des réseaux EDF et Télécom du pont du Caparriou jusqu'à l'école,
- Achèvement du programme de rénovation de l'éclairage public,
- Entretien divers des bâtiments et espaces publics,
- Travaux de viabilisation des terrains communaux qui seront mis en vente rue de l'Orient,
- Etude et réalisation d'un cheminement piétonnier le long du CD8 permettant aux riverains de relier le centre du village.

Projet de rénovation du bâtiment place de la Mairie aux fins de création d'un espace multi usages.



Afin d'achever l'aménagement de l'espace se situant derrière la Mairie, la municipalité souhaite réhabiliter le bâtiment, vestige de l'ancien corps de ferme existant lors de son acquisition, qui présente aujourd'hui plusieurs signes de fragilité.

La démolition des bâtiments principaux de l'ancien corps de ferme avait permis d'ouvrir l'espace permettant à la commune d'y aménager un parking, un espace vert de convivialité sur lequel elle a fait édifier un kiosque sous lequel se déroulent diverses manifestations de plein air et une aire de jeux pour enfants.

Accompagnée par l'Agence Départementale d'Aide aux Communes (ADAC 65) et le Centre d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Environnement du 65, la municipalité a donc fait réaliser une étude de faisabilité et désignée un maître d'œuvre, l'EURL d'architecture Michel Estangoy.

A travers ce projet, la Commune poursuit un triple objectif :

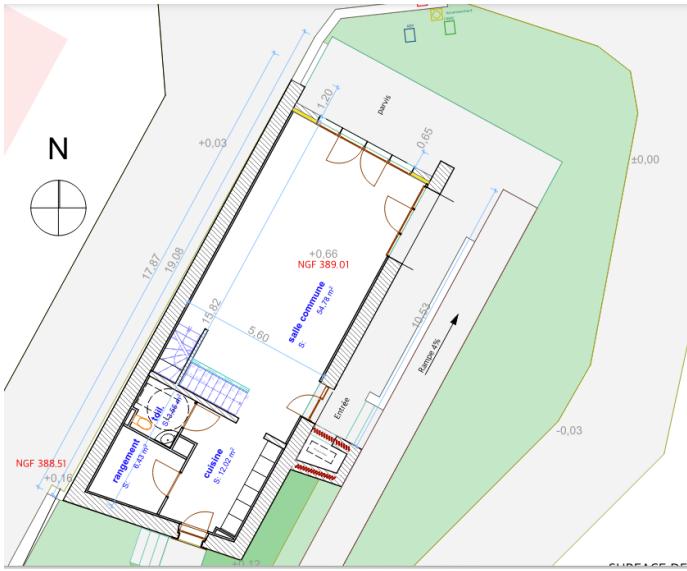
- Répondre aux besoins changeant de la communauté villageoise en transformant un bâtiment obsolète et présentant de nombreuses fragilités en un espace moderne, fonctionnel et adaptable à différents usages.
La municipalité entend favoriser, via ce projet, la cohésion communautaire en créant un lieu attrayant et inclusif, propices aux rencontres et aux interactions sociales.
- Préservation du patrimoine architectural que constitue ce bâtiment comme témoignage du passé de cet espace qui se transforme peu à peu d'un espace privatif en un lieu de vie collectif.
- Inscrire le projet dans un objectif de développement durable en favorisant la réutilisation adaptative d'un bâtiment, plutôt que d'en construire un nouveau, et réduire ainsi la consommation de ressources.

L'image du projet devra être perçue comme une architecture publique contribuant à la qualité de l'environnement de la commune ; l'accessibilité et la sécurité devront être privilégiées et s'intégrer dans le tissu existant.

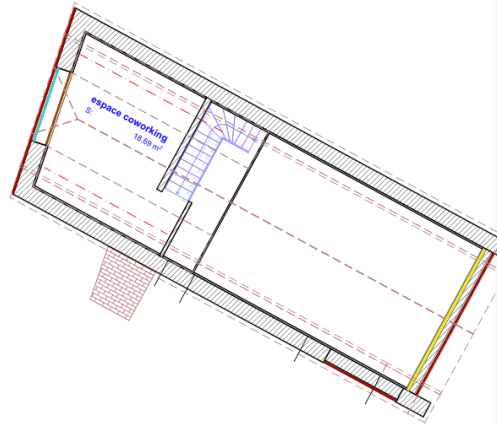
Le projet consiste en la création en rez-de-chaussée d'une salle commune équipée de sanitaires, de rangements et d'une petite cuisine d'une surface totale de 76,90 m² qui aura vocation à accueillir diverses activités associatives et autres activités d'animations de la Commune. A l'étage, un espace de 18,70 m² sera également aménagé afin d'y accueillir par exemple un espace de coworking.

Sous réserve de l'obtention des aides demandées auprès des différents partenaires (Etat, Région, Département, Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées), le projet devrait être réalisé à compter du second semestre 2024, pour s'achever en 2025.

Les premières esquisses élaborées par le maître d'œuvre permettent une préfiguration du bâtiment rénové.



Aménagement du rez-de-chaussée



Aménagement 1^{er} étage



PIGNON NORD-EST ET FACADE SUD-EST



PIGNON SUD-OUEST et FACADE SUD-EST

URBANISME

En 2023, un permis d'aménager, cinq permis de construire et dix-sept déclarations de travaux ont été accordés. Quatorze certificats d'urbanisme ont été sollicités.

ENVIRONNEMENT : le tri des biodéchets devient obligatoire.

Les biodéchets (déchets de cuisine, restes alimentaires) représentent encore 30 % de nos ordures ménagères. Leur transport et leur traitement au milieu des ordures ménagères ont bien évidemment un coût non négligeable ; ce qui est regrettable puisque les biodéchets sont de véritables ressources pour produire un engrais naturel.

À partir du 1er janvier 2024, la loi AGEC impose aux collecteurs (donc au SYMAT dans notre commune) de proposer aux habitants une solution de tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires fermentescibles et végétaux). En habitat individuel, le compostage est encouragé car il peut se pratiquer facilement en tas ou dans un composteur de jardin.

Si vous souhaitez vous équiper d'un composteur, vous pouvez vous rendre dans un des accueils du SYMAT (à Bours, Lourdes et Bagnères-de-Bigorre), tous les lundis après-midi : le SYMAT vend des composteurs à tarif réduit (10 € pour la version en plastique, 12 € pour celui en bois).

Le tri des biodéchets peut vous permettre de réduire de près d'un tiers vos ordures ménagères et donc limiter vos sorties de bac.

DEMARCHES

Etat civil 2023

Les nouveaux Bernacais

SALIDO Mya	16 février 2023
CIANCIO Alessio	13 mars 2023
DORTET-HALET Ambre	28 juin 2023
SANTOS Gaël	14 août 2023
GIRAUDEL Léa	13 décembre 2023

Ils se sont unis

SANCHEZ Alexandre - GREFFIER Maud	27 mai 2023
SAINT-JEAN Florian - CONTRAIRE Laura	9 septembre 2023
VEZIN Cédric - DULOUT Alexandra	16 septembre 2023
PASSEMARD Philippe – FONTORBES Sylvie	27 octobre 2023

Ils nous ont quittés

MATHIE-CLAVERIE Yvonne	29 mars 2023
ZANETTI Gilbert	26 mai 2023
SARRAMEA Colette	19 juin 2023
COURTADE Adélia	10 novembre 2023

Elections

Le 9 juin prochain se tiendront les élections européennes. Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrits sur les listes électorales de la Commune en utilisant le service en ligne « Vérifier votre inscription électorale » en vous connectant à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Rappel sur le recensement citoyen

Tout jeune Français, dès 16 ans, doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, etc.).

Cette inscription doit être faite en mairie

AUTOUR DE L'ECOLE

Après deux mois de vacances scolaires, l'école a repris à Bernac-Debat début septembre. L'effectif pour cette rentrée scolaire est de 86 élèves : 65 à Bernac-Debat et 21 à Bernac-Dessus. La répartition est la suivante : 14 PS et 9 MS ; 8 GS et 13 CP ; 8 CE1 et 13 CE2 ; 12 CM1 et 9 CM2. Début janvier, 6 TPS (très petite section) compléteront l'effectif qui sera alors de 91 enfants.

En cette année de jeux olympiques l'école de Bernac-Debat a été labélisée Génération 2024. Délivré par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labélisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.



LE LABEL GÉNÉRATION 2024 EST DÉCERNÉ À :

Ecole primaire publique

de Bernac-Debat



- Pour développer les passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif
- Pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

CE LABEL EST DELIVRE POUR TROIS ANNEES SCOLAIRES A COMPTER DU :

1^{er} juin 2023

Fait à : TOULOUSE

Le recteur :

Comme après chaque rentrée, l'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu. Félicitations et remerciements aux nouveaux parents d'élèves élus pour leur implication dans la vie de l'école.

ZOOM sur une association de notre village : Solidarité Bouchons 65



Président de l'association : François Buzy-Debat, adjointe : Paulette Coadebez

Secrétaire : Sylvie Fesquet, adjointe : Martine Ferrandiz

Trésorier : Gérard Fesquet, adjointe : Françoise Caube-Salle

Site internet : www.solidaritebouchons65.org

Créée en 2016 à l'initiative notamment de son regretté président Daniel Saint Marcary, cette association a pour objet de promouvoir un élan de solidarité en faveur des personnes dont la motricité est altérée afin de faciliter leur quotidien et leur autonomie (aides aux associations handisport, achat de matériel spécifique, adaptation d'équipements domestiques,...).

Pour cela, elle récupère dans tout le département des bouchons en plastique et en liège à l'aide de collecteurs placés dans quelques 253 points de collecte qui se situent dans des écoles, des commerces...



Les membres de l'association procèdent alors à leur stockage puis à leur tri à Bernac-Debat toutes les 3 semaines. Ce sont un peu plus de 8 tonnes de bouchons qui sont ainsi traités chaque année puis envoyés à une société qui les recycle après les avoir achetés à l'association.

L'argent collecté permet alors à l'association de remettre des fonds à des personnes en situation de handicap qui ont déposé auprès d'elle un dossier de demande d'aide.

Le 9 décembre dernier avait ainsi lieu, à la salle des fêtes de Bernac-Debat, la cérémonie annuelle de remise de ces fonds en présence des bénéficiaires, de leurs familles, des membres de l'association et d'une nombreuse assistance conviée à un moment festif et convivial. Cette année, 4 670 € ont été distribués à 6 bénéficiaires.



Un Bernacais au sommet : **Victor Saucède, premier Pyrénéen Piolet d'or .**

Victor Saucède, âgé de 28 ans et guide de haute montagne, résidant à Bernac-Debat, a reçu la plus haute récompense de l'alpinisme : le piolet d'or, lors des oscars de l'alpinisme qui se sont déroulés du 14 au 16 novembre dernier à Briançon.



Avec deux autres membres de son équipe, il a réalisé la première ascension de la face sud du Pumari Chhish East (Hispar Muztagh) au Pakistan par une voie très engagée nommée "The Crystal Ship" du 25 au 29 juin 2022.

Cette ascension était considérée comme l'un des derniers problèmes non résolus du Pakistan, et son équipe a dû faire preuve de patience en raison de problèmes de santé et de mauvaises conditions climatiques. Cette aventure a été une réussite grâce aux compétences et à la détermination de Victor et de ses compagnons de cordée.

Nous tenons à féliciter Victor pour cette remarquable réussite qui honore notre village.

Un grand merci aux associations de notre village qui oeuvrent tout au long de l'année pour vous offrir des animations diverses et conviviales

- SPECTACLE DE LA COMPAGNIE « IL EST UNE FOIS » du 14 octobre 2023 dans le cadre de l'itinérance culturelle proposée par la CA TLP, organisé par Bernac Animation et la municipalité
- VIDE-GRENIER DU 12 novembre 2023 organisé par Bernac-Animation
- MARCHE DE NOEL DU 26 novembre 2023 et SPECTACLE DE NOEL POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE du 2 décembre, organisés par l'association des parents d'élèves BERNACADABRA



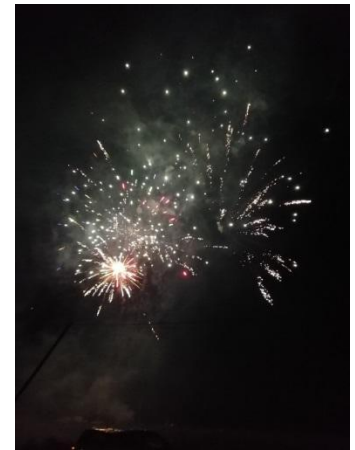
- 16 décembre 2023 : APERO CONCERT ANIME PAR LE GROUPE SYMPATY organisé par Bernac Animation

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous souhaitez réagir à l'un de ces articles, n'hésitez pas à nous communiquer vos remarques et suggestions à l'adresse électronique de la mairie ou par courrier déposé à la boîte aux lettres.

RETOUR SUR QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2023

FETE DE BERNAC-DEBAT du 13 au 16 JUILLET 2023 : un millésime particulièrement réussi !



14 OCTOBRE 2023 : UNE ENQUETE POLICIERE AU CŒUR DU VILLAGE



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

Le 105^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 a été commémoré en présence des élèves de l'école, de leurs enseignantes, des portes drapeaux et d'une assistance nombreuse. Un grand merci à tous !

